

Vendeur

GAEC PARISSE
N°2 LA CREUZERIE
03320 LURCY LEVIS

FR 18 340383090

Administration intracommunautaire du vendeur

Adhérent Centre Agréé ☒ OUI

Accepte le règlement des sommes dues par chèques libellés
à mon nom en ma qualité de membre d'un centre de gestion
agréé par l'administration fiscale
(décret N°638 du 27 juillet 1979)

FACTURE N° 33

CIBECAT 1916

Date de la facture: 28/11/2025

Client

SCA DOUZE
45 Rue du Bouffre
des cloches
46210 Saint cirgues

FR

Identification intracommunautaire de l'acquéreur

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES

Date de livraison: / /

QUANTITÉ
OU POIDSPRIX
UNITAIREPRIX TOTAL
HORS T.V.A.

19 Vaches 0207 3221

19

2725

51775

1345 3224 2482 3247

1360 3227 2465 3188

3232 1292 2388 2480

3218 2427 3280 1359

3176

CONDITIONS DE VENTE

☐ PAYABLE AU COMPTANT
ou à réception de la facture ☐

☐ DATE DE PAIEMENT

ESCOMPTE DE
sur total HT à paiement anticipé

TOTAL HORS TAXES

CHARGES FINANCIÈRES
Exonération TVA article 282 ter du CGI

T.V.A.

(déduite 80% du règlement)

PRIX TOTAL T.T.C.

TAXES

PARAFISCALES

NET A PAYER €

51775

5,5

2847,63

54622,63

Nos conditions de vente ne prévoient pas d'escompte pour paiement anticipé.

Conformément à la loi du 12 mai 1980, les marchandises livrées demeurent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix.
En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441 6 du code de commerce, une indemnité
calculée sur la base d'un taux de 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur, et si au cas échéant, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais
de recouvrement.

Pour les ventes d'antiquités, les seules garanties sont celles prévues par les articles 284 et suivants du code rural.